

Dialogue social : aspects juridiques et pratiques des relations sociales

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Comprendre les stratégies et tactiques syndicales dans les collectivités territoriales
- Maîtriser le droit syndical
- Faciliter les relations sociales



Public Visé

Fonctionnaires territoriaux qui, dans l'exercice de leurs fonctions, ont des relations avec les organisations syndicales



Pré Requis

- Intégrer un service RH, pratiquer depuis peu, ou désirer s'initier au droit syndical
- Avoir des connaissances en droit syndical de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Comprendre les stratégies et tactiques syndicales dans les collectivités territoriales

Maîtriser le droit syndical

Faciliter les relations sociales

Méthodes et moyens pédagogiques

- Conférence-débat
- Entraînement pratique
- Jeux de rôles à partir des cas proposés par les participants
- Sur l'aspect juridique, exposé théorique
- Échanges d'expériences entre les participants
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, expert du statut de la fonction publique et du dialogue social

Parcours pédagogique

• Les fondements juridiques du droit syndical

- Liberté et représentativité syndicale (constitution des syndicats, organisation des syndicats, adhésion, obligations liées à l'exercice du droit syndical et action en justice)
- Droit de grève : corollaire au droit syndical

• Conditions d'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale

- Conditions matérielles
 - . Locaux syndicaux (mise à disposition...)
 - . Information syndicale : réunions, affichage de documents, distribution...
- Modalités pratiques d'exercice de ce droit : les moyens réglementaires
 - . Congé pour formation syndicale
 - . Détachement pour exercice du mandat syndical
 - . Mise à disposition
 - . Autorisations spéciales d'absence (assister aux activités institutionnelles du syndicat et aux réunions des instances paritaires)
 - . Décharge d'activité de service (contingent d'heures mensuelles, répartition entre organisations syndicales, désignation des bénéficiaires)
 - . Situation administrative des agents bénéficiaires des autorisations et des décharges

• Conditions de réussite du dialogue social

- Comment positionner la DRH, entre la direction et les représentants du personnel ?
- Règles du jeu à mettre en place pour structurer le dialogue social
- Comment choisir entre les différents types de réunions : informative, participative, créative ?
- Apports et méthodes de créativité

• Entraînement à la pratique des relations sociales

- Cinq tactiques de négociation : retrait, accommodement, confrontation, compromis, collaboration
- Comment gérer la stratégie antagoniste de la confrontation ?
- Escalade dans le conflit : comment s'en sortir ?
- Négociation constructive basée sur les intérêts commun

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org